



Politiques éducatives et projets éducatifs locaux (PEL)

Enjeux et éléments de définition

Le Projet Educatif Local

Un postulat de départ :

- l'éducation est une mission partagée entre une multiplicité d'acteurs

Les parents (ou représentants légaux)

Les enseignants

Les collectivités territoriales et leurs personnels (ATSEM, animateurs, médiateurs, éducateurs sportifs, etc.)

Les acteurs associatifs (associations sportives, socioculturelles, etc.)

Les pairs (amis, camarades de classe, etc.)

L'ensemble des personnes qui gravitent autour de l'enfant (tissu familial, commerçants, amis des parents, etc.)

« Il faut tout un village pour élever un enfant »

Proverbe africain



Le Projet Educatif Local

- **Une diversité d'acteurs éducatifs différents et complémentaires**
 - Des compétences et des missions différentes
 - Des temps d'intervention différents
 - Des modalités d'intervention, des pédagogies différentes
- **Des catégorisations possibles**
 - Education formelle / non formelle / informelle
 - Education nationale et éducation populaire
 - Education des enfants et des jeunes et éducation tout au long de la vie



Le Projet Educatif Local

- **La collectivité locale (ou l'EPCI), une autorité pouvant investir de façon pertinente la question éducative**
 - Des compétences légales ou statutaires lui permettant
 - Une légitimité démocratique et institutionnelle à agir
 - Des leviers d'interventions mobilisables (ressources humaines, matérielles, financières)
 - Une connaissance fine des réalités spécifiques au niveau local

- **Le portage politique, un facteur essentiel de développement des PEL**
 - Des orientations éducatives à porter par les élus
 - Une légitimité de la démarche à installer dans la vie locale et les instances de décision
 - Une organisation et des moyens devant être cohérents avec les objectifs fixés



Le Projet Educatif Local

- Quelques précisions sur les sigles et formulations utilisés :

Le « Projet éducatif local » (PEL) : s'inscrit dans la continuité des « contrats éducatifs locaux » (CEL) en substituant à l'aspect contractuel la notion de projet à l'initiative de la collectivité. Cette notion est antérieure à celle de « PEDT » (instituée par la réforme des rythmes éducatifs).

Définition du PEL dans l'appel à projet proposé par la DDCSPP de l'Orne :

« Le projet éducatif local » (PEL) est porté par la collectivité détenant la compétence éducative (ou « enfance/jeunesse »). Il est l'expression des orientations de la collectivité en la matière. Il doit placer l'intérêt de l'enfant et/ou du jeune du territoire au cœur de la réflexion en prenant en compte l'ensemble de ses temps de vie. Il doit également affirmer l'adhésion de la collectivité au principe d'éducation partagée. La collectivité doit donc associer, autant que faire se peut, l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire ».

« projet éducatif local » = « projet éducatif global », ou toute autre appellation : il ne s'agit pas d'une appellation imposée, mais bien d'une démarche locale volontaire



Le Projet Educatif Local

- Quelques précisions sur les sigles et formulations utilisés (2):

« **Projet éducatif de territoire** » (PEDT) : notion créée dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs. Une dimension prioritairement opérationnelle concernant l'organisation des articulations entre les temps scolaires et périscolaires à l'école primaire. Ce niveau de projet a théoriquement vocation à s'étendre au périmètre du PEL si il prend en compte les temps extra scolaires et les autres publiques (petite enfance, adolescents, adultes).

« **Projet éducatif** » au sens de la réglementation des accueils collectifs de mineurs (articles R. 227-23 et R. 227-24 du code de l'action sociale et des familles)

« Le projet éducatif [...] est décrit dans un document élaboré par la personne physique ou morale organisant un des accueils mentionnés à l'article R.227-1.

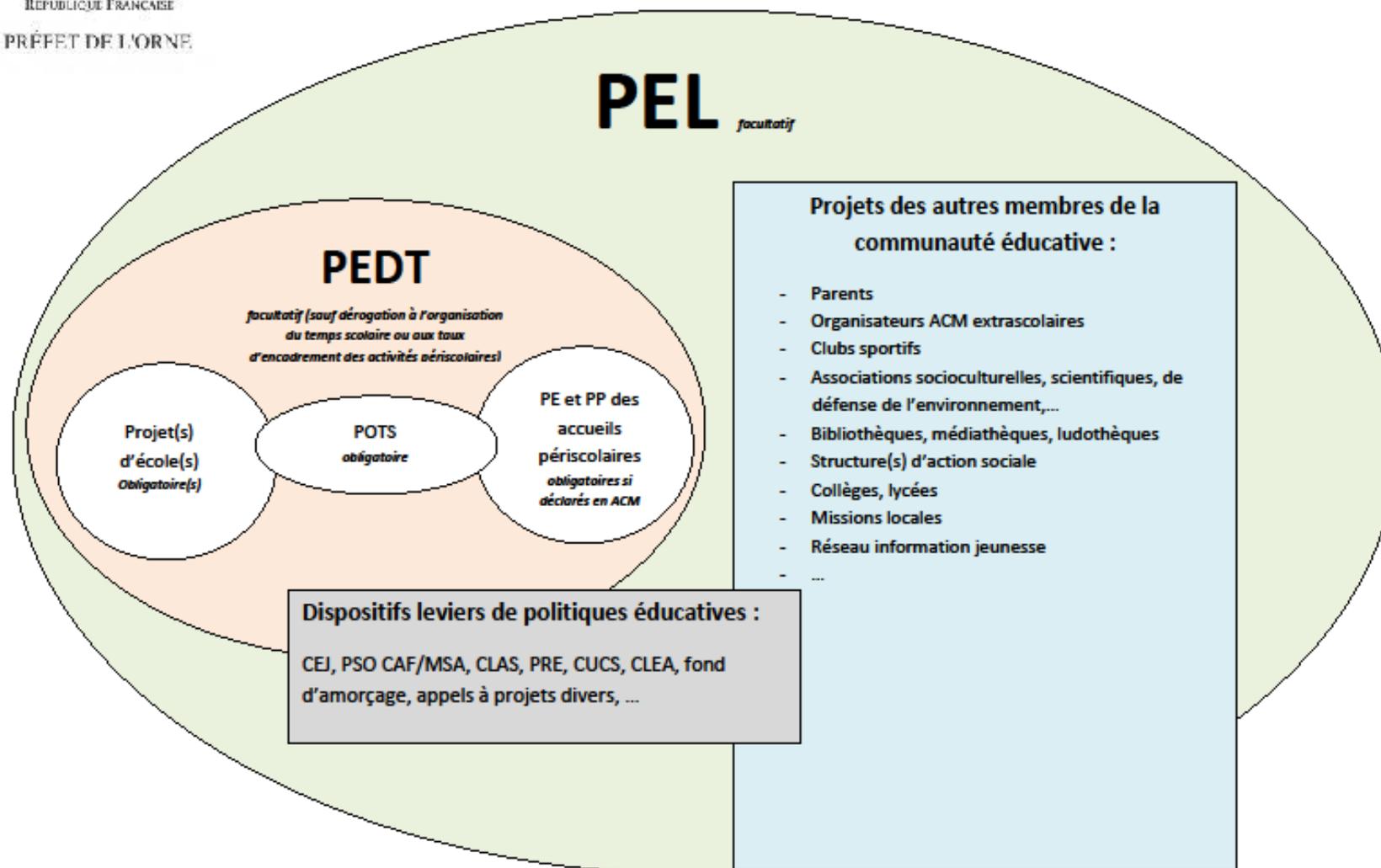
[...]

Le projet éducatif définit les objectifs de l'action éducative des personnes qui assurent la direction ou l'animation des accueils mentionnés à l'article R.227-1 [...].

→ [Schéma synthétique](#)



ARTICULATIONS ENTRE LES PROJETS ET DISPOSITIFS EDUCATIFS TERRITORIAUX ORNAIS



Le Projet Educatif Local

Une méthodologie de projet « classique »

- **Une démarche fondée sur un diagnostic**
 - Spécificités du territoire (atouts, contraintes)
 - Moyens à disposition ou à mobiliser (humains, matériels, financiers)
 - Acteurs éducatifs concernés
 - Besoins repérés en matière éducative
 - **La formulation d'objectifs**
 - **La traduction de ces objectifs en actions concrètes**
 - **La définition de modalités de pilotage, d'animation et d'évaluation de la démarche**
- **Une approche transversale s'appuyant sur l'existant (projet éducatif ACM, projets des acteurs associatifs, CEJ, etc.)**



Le Projet Educatif Local

Enjeux essentiels :

- **Placer l'intérêt de l'enfant/du jeune au centre des réflexions**
- **le portage politique par les élus**
- **la concertation large avec la communauté éducative**
- **l'organisation interne des services de la collectivité**

identification d'un coordonnateur avec une capacité d'action, organigramme fonctionnel clarifiant les relations hiérarchiques, transversalité et travaux interservices, etc.

- **la formation des acteurs**

identification des compétences (coordination, direction, animation) et qualifications propres aux projets en matière éducative (diplômes professionnels du champ jeunesse et sports, diplômes universitaires , liens avec le secteur social, le secteur culturel, etc.)



Le Projet Educatif Local

Quelques exemples d'actions concrètes :

- **Développement de nouveaux services comblant un manque** (ex : animation ados, actions parentalité, information jeunesse, etc.)
- **Mutualisations de moyens et optimisation de l'utilisation des ressources locales** (réorganisations des services à l'interne, nouvelles modalités de partenariats externes, mutualisation de matériel, d'outils de gestion...)
- **Actions de communication favorisant l'interconnaissance et les dynamiques collectives** (groupes de réflexion thématiques, forum des associations, plaquette de présentation des différents acteurs éducatifs du territoire, etc.)
- **Actions thématiques à vocation éducative diverses** (artistiques et culturelles, scientifiques et techniques, sportives, etc.)
- **Développement de plans de formation** (à l'attention des personnels de la collectivités, des intervenants associatifs, etc.)

